Reproduction 2010 Chevêches en Sarthe

L'organisation du Colloque à Joué l'abbé en 2009 ne nous a pas permis de consacrer beaucoup de temps à la recherche de nouveaux sites, et en 2010, la repasse a commencé fin février mais le nombre de sorties fût très limité à cause d'une météo défavorable.
La prospection s'est déroulée au cours de **4 sorties diurnes** pour la prospection des milieux et **4 sorties** nocturnes pour la repasse et la recherche de mâles chanteurs.
De nouvelles zones ont été prospectées sur les communes de: **Montabon** , **Vaas** , **La Bruère** , **Nogent sur Loir**, **St Pierre de Chevillé** , **Dissay sous Courcillon** et **Arnage** mais aucun nouveau site n'a été découvert

A ce jour, environ **soixante dix nichoirs** sont posés et certains sont gérés directement par les particuliers qui m'indiquent le nombre de jeunes au printemps et effectuent le nettoyage après la reproduction.

Sur les 30 sites (représentés par 12 communes) contrôlés cette année, nous avons constaté la présence de la chevêche sur 25 sites (observation d'un individu ou présence de pelotes dans les nichoirs).
Sur 17 couples nicheurs, 15 seulement ont réussi leur reproduction suite à la disparition d'une nichée de 3 jeunes (âgés de quelques jours lors du contrôle) et d'un autre couple ayant produit 5 œufs clairs pour la deuxième année consécutive.

Nous constatons chaque année des mortalités de poussins dans les nichoirs dues probablement à un manque de nourriture et cette année, sur 53 naissances, 49 jeunes ont pris leur envol ce qui donne une moyenne de 2,9 jeunes par couple et 38 jeunes ont été bagués.
Cette année , le 200ème jeune s'est envolé des nichoirs.
En 2010, 20 nouveaux nichoirs ont été posés et 5 ont été équipés de SAP.

Mortalité
Beaucoup de chevêches meurent par accidents très divers mais si l’espèce humaine se comportait plus respectueusement, certaines vies pourraient être épargnées. En voici 2 cas :
Sur la commune d’Arnage, lors d’un déplacement en voiture, mon épouse aperçut au loin une chevêche posée au milieu de la chaussée (peut-être choquée par un véhicule).Elle n’eût pas le loisir de s’arrêter pour la recueillir car la voiture qui la précédait fît volontairement un écart pour l’écraser !
Sur la commune de Ruaudin, un ami posté régulièrement pour faire des photos de pie grièche écorcheur , s'est aperçu en venant de bonne heure le matin , qu'une chevêche se perchait à proximité dans un grand poirier mort (écorcé par des chevaux).

Ayant rencontré le propriétaire , qui vient régulièrement voir ses chevaux , il l'a informé de la présence de cette espèce et lui a expliqué qu'il serait judicieux de mettre un pieu dans son abreuvoir pour éviter la noyade des oiseaux surtout à cette période de reproduction.
Le lendemain en retournant faire des photos , le propriétaire l'interpelle pour venir voir son abreuvoir et.....stupéfaction ! 2 jeunes chevêche étaient noyées ...
Moralité : Il ne faut jamais remettre au lendemain ce que l’on peut faire le jour même !
Mais six mois se sont écoulés et l’abreuvoir n’est toujours pas protégé !
Jean Yves